

pavage et les trottoirs pour faciliter la circulation. Les Carmélites ont commencé la construction de leur monastère dans le haut de la rue Saint-Denis, les clercs Saint-Viateur possèdent, sur la rue St-Louis, une maison industrielle qui rend déjà des services importants à la localité, etc., etc.

Le voilà le progrès.

Mais, ce n'est pas tout.

Le même jour, nous trouvions dans le *Monde* l'annonce suivante :

Il est rumored que l'honorable Louis Tourville vient d'acheter en société avec M. L. Hy Sénécal, agent d'immeubles de cette ville, de la succession Duplessis-Robereau, un lopin de terre situé dans le quartier St-Denis, de 27 arpents en superficie. Il paraît que ces messieurs sont à faire préparer les plans et qu'ils offriront sous peu, au public, des lots en vente.

L'on dit aussi que les autorités religieuses de la paroisse de l'Enfant Jésus sont en pourparlers avec eux pour acheter le terrain nécessaire à l'érection de l'église de cette nouvelle paroisse.

C'est bien cela, allons, continuons, avec des couvents, et des églises partout, les taxes vont doubler et les malheureux contribuables ne vont plus avoir qu'à vendre leur dernière chemise pour abriter ces braves sœurs et ces bons frères.

Ainsi, voilà dans un seul quartier, quatre nouveaux établissements religieux qui ne vont pas payer un sou de taxes.

Ces quartiers vont avoir à subir des améliorations qui entraîneront des frais considérables et les pauvres citoyens auront à payer sans murmurer.

C'est ainsi que le vent la fameuse loi d'exemption de taxes.

Voyons, est-ce juste ; est-ce honnête ; est-ce sensé !

Quand on songe qu'à Québec même on commence à se fatiguer de cet état de choses, puisque nous lisons dans *La Semaine Commerciale* :

Nous mentionnions récemment la construction d'une grande chapelle de \$40,000 sur la Côte d'Abraham à quelques pas des Sœurs de la Charité, et non loin de la Congrégation de la Haute-Ville et de l'église paroissiale du Faubourg.

*Too much of a good thing is good for nothing.* C'est ce que disent bien des paroissiens du Faubourg St-Jean. Le moment où leur Fabrique paroissiale travaille à éteindre une dette de \$35,000 est-il bien sagement choisi pour entreprendre une construction aussi dispendieuse, quand une modeste chapelle aurait suffi à un établissement de mendicité comme le Patronage ?

Nous savons qu'un citoyen généreux s'est chargé de payer une notable partie de ces travaux, mais il restera toujours un certain montant à la charge du public.

Voilà pourtant un indice que nos idées font du progrès.

D'ailleurs, si l'on veut s'en convaincre, il suffit de voir la façon dont ces bons castors pelottent leurs bienfaiteurs.

Le *Courrier du Canada* avait dernièrement un rapport qui est un modèle du genre.

Nous le donnons ici pour l'amusement de nos lecteurs :

(Du *Courrier du Canada*)

Dimanche dernier, le 23 du courant, M. Chs Brochu, rentier, rue du Pont, Saint-Roch de Québec, a été promu chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Vers les 8 heures du soir, Monseigneur Gagnon, et le Rév. M. Lafargue, supérieur de l'école du Patronage, et aussi le Rév. M. Degesne, directeur, et M. J. B. Thibaudeau, marchand, se sont rendus chez M. Chs Brochu, et là, Monseigneur Têtu, délégué par Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, fit la lecture du Bref Papal créant M. Chs Brochu chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Après la lecture du bref par Mgr Têtu, il plaça sur la poitrine la grand'croix de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Il était dit dans le bref que cet insigne honneur dont il était l'objet, était en reconnaissance par Sa Sainteté Léon XIII des éminents services qu'il avait rendus à la cause sacrée de l'Eglise, surtout en contribuant aussi princièrement pour la construction de la chapelle du Patronage.

Toute la famille de M. Brochu était présente, lui présenta une adresse le félicitant de l'honneur qui lui était conféré, et sur le noble emploi qu'il faisait de sa fortune, l'encourageant à continuer cette belle œuvre qui devra attirer sur lui et sa famille les bénédictions du ciel.

Quel béatifiant encouragement pour toute une famille de contempler sur la poitrine de son auguste chef cette auguste croix.

Comme on comprend aussi que le bon clergé assistant à la glorification lui conseille de continuer.

Pourtant tout le monde n'est pas du même avis en la matière, pas même tout le clergé.

Ainsi, nous voyons par le *Paris-Canada* que l'abbé Lacroix, l'aumonier du lycée Michelet, qui vient de faire un voyage au Canada, a écrit un récit de voyage où il fait à nos ambitieux laïques et à nos exploités ecclésiastiques une